

Mardi 18 mai 2021

JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE

Changer d'échelle pour réussir la transition énergétique



Un événement co-organisé par



Syndicat Français des Chaudiéristes Biomasse

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – BILAN JBE 2021

Le 28 mai 2021

« Il faut aller 2 à 2,5 fois plus vite pour atteindre les objectifs que la France a adoptés »

BILAN JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE 2021

A l'occasion de la deuxième Journée Bois-Énergie, qui a eu lieu en visioconférence le 18 mai dernier, le public ainsi que les différentes parties-prenantes ont pu témoigner, échanger et répondre aux questions sur la première énergie renouvelable de France. La participation à cet événement - près de 900 inscrits et 730 connexions, une moyenne de 300 connexions par table-ronde et plus de 1600 visionnages au total - atteste de la vivacité des enjeux liés au bois-énergie. En plus des acteurs de la filière, cette JBE 2021 a ainsi attiré des publics variés : 16% de collectivités, 12% d'institutionnels, 3% de journalistes et 2% d'associations environnementales. Et tous font le même constat : tous les feux sont au vert, il faut maintenant accélérer !

1/6

La ressource est là, et la filière bois-énergie reste attentive à sa gestion

Les participants à la table ronde « Ressources » s'accordent à dire que « *les objectifs que s'est fixée la France en termes de production de chaleur renouvelable à partir de biomasse sont ambitieux (augmentation entre 30 et 40 % d'ici 2028). Ils sont basés sur des études de disponibilités de la ressource qui permettent de s'assurer que les prélèvements restent en dessous de l'accroissement naturel de la forêt.* » (**Emilie Machefaux, ADEME**), mais que « *les disparités régionales sont importantes, dues à une couverture forestière hétérogène sur le territoire. Les objectifs ne sont pas atteignables dans toutes les régions de la même façon. Il faut aussi raisonner localement.* » (**Nathalie Korboulewsky, INRAE**). Il est également important de rappeler que « *le bois-énergie est un sous-produit de la forêt, qu'on ne plante pas de forêts pour faire du bois de chauffage.* »

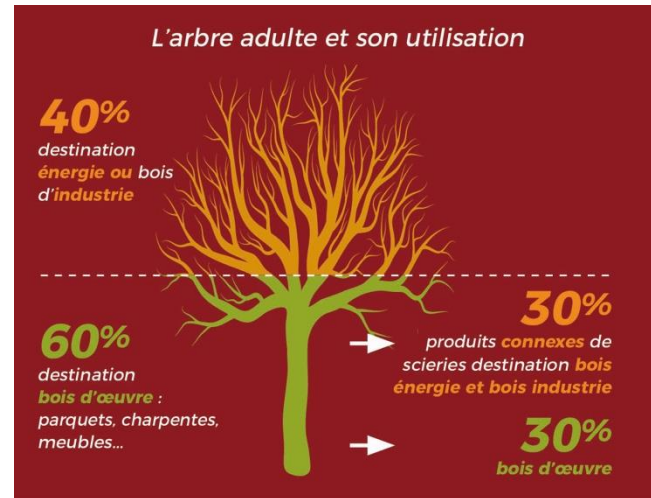
Un événement co-organisé par



Syndicat Français des Chaudiéristes Biomasse

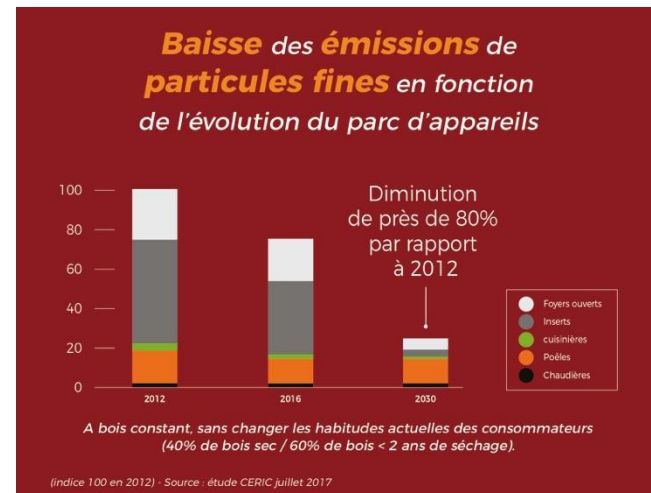


L'exploitation forestière cible le bois d'œuvre. Dans les petites propriétés privées, le bois-énergie rentabilise l'exploitation forestière. Il garantit la pérennité de la ressource sur le long terme » (Éric Boittin, EFF). C'est ce qui conduit les participants à insister à la fois sur l'importance de la gestion durable des forêts dans « le contexte d'incertitude (sécheresses, insectes...) qui pèse sur le rôle des forêts dans l'atténuation du changement climatique » (Sarah KHATIB, FNE) et, d'autre part, sur le fait qu'« Il faut aussi aller chercher d'autres gisements, des sous-produits de l'industrie/agricoles, plus le bois déchet pour alimenter les chaufferies bois » (Emilie Machefaux).



Le renouvellement du vieux parc d'équipements domestiques va être accéléré

« La part du chauffage collectif dans l'ensemble des émissions est inférieure à 1%. » : comme l'explique Benjamin Cuniasse (CITEPA), la réduction des émissions de particules fines passe majoritairement par l'interdiction des foyers ouverts et le remplacement des vieilles installations individuelles. Les fabricants ont fait d'énormes progrès technologiques : « en 15 ans, les émissions à particules ont été divisées par 10 sur les appareils individuels ; moins significatifs sur les chaufferies collectives car ils étaient meilleurs au départ - aujourd'hui on leur en demande toutefois plus, comme brûler d'autres types de bois tel le bois déchets avec la même exigence de performances. » (Yann Rogau, Université de Lorraine). « La réglementation européenne EcoDesign sur les chaudières, qui entrera en vigueur le 1 janvier 2022 pour les appareils indépendants (poêles) est déjà en application depuis le 1^{er} janvier 2020. Cela a permis l'arrêt de la vente de chaudières non performantes. Les progrès réalisés par les constructeurs entre 2005 et 2020 sont énormes : les rendements sont passés de 60 à 90% et les émissions de particules de 180 à 16 mg. » (Eric Trendel, SFCB / HS). « Les Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) notamment dans les zones les plus denses sont des outils incontournables pour travailler sur la qualité de l'air. Il faut poursuivre les incitations au renouvellement en commençant par supprimer les appareils les plus vieux comme en Allemagne » (Aymeric de GALEMBERT, Président du Groupe Seguin, Co-Président de la commission Chauffage au bois domestique du Syndicat des Energies Renouvelables (SER).





De plus en plus de collectivités locales impliquées et motrices

Pour les territoires, notamment ruraux, le bois-énergie présente de nombreux avantages. C'est un moyen de valoriser la ressource locale et de produire une énergie aux coûts maîtrisés : « *Au début, les exploitants des forêts, et notamment les petits exploitants, ne croyaient pas au bois-énergie. Mais la filière s'est très bien développée grâce à l'amélioration et à la constance de la qualité, désormais acquise. De plus, l'utilisation très locale a permis des prix compétitifs car les coûts de transport étaient réduits* », explique **Michel Feyrit, Président du SIPHEM**, et « *aujourd'hui on va plus loin, le bois-énergie est une action forte de leur plan climat-énergie intégré à un programme incluant économie d'énergie, usages du bois construction et Énergie, jusqu'au développement du label carbone* ». « *La lutte contre la précarité énergétique est un atout à faire valoir* » pour **Stéphane Magot, Président du SYDED du Lot**, acteur de longue date du bois-énergie, avec comme point de départ la valorisation des bois déchets et la solidarité tarifaire qui aboutit aujourd'hui à 15 réseaux de chaleur. « *Le bois-énergie est en dehors du champ de la spéculation mais le prix bas actuel des énergies fossiles rend plus difficile la compétitivité des solutions réseaux de chaleur renouvelable.* »

Pour **Michelle Laborie, Adjointe au Maire d'Aurillac en charge de la Transition Écologique et de Défi Climatique**, « *il faut une grosse volonté politique et s'appuyer sur les structures locales, comme les animateurs bois-énergie, qui connaissent bien le sujet et le tissu local. La réflexion avancée du premier réseau de chaleur date de 2011. Aujourd'hui, le réseau de chaleur de la ville d'Aurillac c'est 22 km de long, 50 GWh/an livrés et 75 sous-stations. C'est un projet assez important. On a été débordé par l'engouement, les habitants sont vraiment demandeurs, les bailleurs sociaux également.* »

Et **Stéphane Magot** de conclure cette table ronde : « *Les solutions bois-énergie qui sont vertueuses sur le plan environnemental mais aussi sur le plan social et économique doivent être encouragées et aidées par l'État. Il est important que ce soient les collectivités qui portent les projets de réseaux de chaleur. La volonté de la région Occitanie de devenir une région à énergie positive sera une opportunité pour de nouveaux financements pour suppléer le financement du Fond chaleur pour les petits réseaux de chaleur. Il faut se donner les moyens pour avoir une vision globale.* »

La compétitivité des entreprises et la décarbonation de l'industrie passe par l'utilisation de la biomasse

« *La transformation du bois a beaucoup d'atouts car elle n'a pas d'impact en énergie grise, que ce soit en électricité ou en chaleur - et bientôt pour le transport - tout en valorisant les différentes vies du bois* », a tout d'abord rappelé **Jean-Pascal Archimbaud (Groupe Archimbaud)**. « *L'utilisation de la biomasse est parfaitement adaptée aux industries qui ont besoin de vapeur et en continu, comme l'industrie agro-alimentaire, la papeterie, les industries qui font du séchage* » explique **Bruno Bellamy (Dalkia)**. « *Le principal frein est la question de la compétitivité. C'est possible avec une biomasse constituée de « bois-déchet », et grâce à un certain nombre d'aides de*



Un événement co-organisé par



Syndicat Français des
Chaudiéristes Biomasse



l'ADEME. Et c'est un bon message pour les industriels : n'hésitez pas à aller vers la biomasse car non seulement on va vous aider à financer la construction, mais en plus, il y a un dispositif qui va vous aider à compenser un éventuel déficit de compétitivité de ce combustible. »

*« La décarbonation des industries est un axe majeur du Plan de Relance Européen, c'est 1,2 milliards d'euros. Les aides vers l'industrie sont destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre (18%) mais c'est aussi un enjeu majeur de compétitivité de nos industries », appuie **Adrien Thirion (Ministère de l'Économie des Finances et de la Relance)**. « L'utilisation de la biomasse a un effet indéniable sur la balance commerciale. Et c'est créateur d'emplois sur le métier de la forêt mais aussi sur le métier du recyclage, on va mieux trier ce bois-déchet. »*

Pour conclure cette journée consacrée à la thématique du « changement d'échelle », **Mathieu Fleury, Président du CIBE**, a déclaré : « Il est urgent de développer le bois-énergie : ce sera bénéfique pour les forêts, pour lutter contre la précarité énergétique, pour les industries. Et donc pour les territoires et leurs habitants. ». En effet, comme cela a été rappelé lors de la table-ronde « parlementaire » de cette JBE 2021, « le bois-énergie a un très bon bilan carbone. C'est un beau projet qu'il faut pouvoir porter tous ensemble. L'énergie à partir du bois permet de trouver l'indépendance vis-à-vis des énergies fossiles. C'est aussi la stabilité du prix de l'énergie pour les citoyens (précarité énergétique) et pour les entreprises. »

Ainsi la filière bois-énergie en appelle aux responsables politiques pour relancer un groupe de travail sur la première énergie renouvelable de France et se positionner sur la question de la taxe carbone, possiblement à travers une taxation à l'entrée de l'Europe. Car pour changer d'échelle, il va falloir appuyer sur l'accélérateur !

4/6

La Journée Bois-Énergie en [replay](#)

Les supports de [présentation](#)

Questions-Réponses Bois-énergie SER [2021](#)

Annexe : présentation des co-organisateur de l'événement

A noter dans les agendas : le 9/09/2021 Voyage de presse Bois-énergie



CHIFFRES CLÉ

Forêt

Depuis 1985, la forêt française s'accroît de façon naturelle de 90 000 hectares/an,

soit 3,5 fois la forêt de Fontainebleau

En France seulement 50% de l'accroissement forestier est récolté chaque année

Bois-énergie

1 m³ de bois d'œuvre génère 1 à 2 m³ de sous-produits valorisés en bois énergie

1 000 tonnes de bois-énergie = 1 emploi (52 800 emplois directs et indirects dans la filière bois-énergie)

Décarbonation

1 m³ de bois utilisé pour la production de chaleur dans l'industrie et le secteur collectif

en substitution d'énergies fossiles permet d'éviter environ 0,5 tCO₂

Contact presse : Valérie Palanchon

Sous le Signe du Capricorne - 06 61 45 07 69 - valeriepalanchon@sldc.fr

Un événement co-organisé par





Le CIBE, Comité Interprofessionnel du Bois Énergie, coordonne et accompagne depuis 2006, les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes et moyennes puissances auprès des décideurs publics et privés. Il rassemble près de deux cents entreprises, de maîtres d'ouvrage (publics et privés), d'organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie. www.cibe.fr

Contact presse : Elodie Payen contact@cibe.fr - [06 47 10 63 06](tel:0647106306)

AMORCE, avec ses 1000 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique territoriale. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales en matière de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau. www.amorce.asso.fr

Contact presse : Romain Jacquet rjacquet@amorce.asso.fr - 06 11 43 78 51

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, à travers sept syndicats professionnels spécialisés par métier, 500 entreprises de services centrés sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le Facility Management et l'ingénierie de projets. Ces services répondent à deux enjeux majeurs de la transition énergétique : la réalisation d'économies d'énergies dans les bâtiments et le développement des énergies renouvelables et de récupération thermique. Les adhérents de la FEDENE proposent et mettent en œuvre des prestations sur mesure, fondées sur des engagements de performances réelles sur le long terme. Le chiffre d'affaires du secteur s'élève à 11 milliards d'euros, dont la moitié est réalisée en France par des entreprises de toute taille (TPE, PME, ETI, GE). Les adhérents emploient plus de 60 000 salariés et proposent des emplois non délocalisables. www.fedene.fr

Contact presse : Léo Valentin lvalentin@fedene.fr - 01 44 70 63 90

La FNCCR, Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies, fédère plus de 800 collectivités en métropole et dans les territoires ultramarins (métropoles, syndicats d'énergies, communes, communautés de communes, conseil régionaux ou départementaux) dans le domaine de l'énergie (électricité, gaz, EnR&R, chaleur, froid), du numérique et du cycle de l'eau. La FNCCR porte l'action des collectivités au niveau national et les accompagne dans leurs projets territoriaux d'énergies renouvelables thermiques et électriques, en leur apportant un conseil personnalisé et en constituant un réseau d'échange de co-construction des évolutions des filières. La FNCCR est particulièrement engagée dans le domaine de la transition énergétique et notamment pour le développement des réseaux de chaleur bois-énergie des collectivités approvisionnés par une filière vertueuse. www.fnccr.asso.fr / www.territoire-energie.com et sur Twitter, LinkedIn et Youtube

Contact presse : Alexandre Allion a.allion@fnccr.asso.fr - 06 26 41 64 91



PROPELLET France est l'association nationale en charge de la structuration et de la promotion de la filière du chauffage au granulé de bois. Elle rassemble plus de 100 acteurs de la filière du combustible (producteurs, distributeurs), des appareils (fabricants, distributeurs, installateurs) ainsi que les entreprises et structures impliquées dans le chauffage au granulé de bois. www.propellet.fr

Contact presse : Marie-Agnès Jallon marie-agnes.jallon@propellet.fr - 04 79 70 44 28

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 400 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national. Suivre le **SER** sur www.enr.fr Twitter [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr) et LinkedIn [Syndicat des énergies renouvelables](https://www.linkedin.com/company/syndicat-des-energies-renouvelables)

Contact presse : Gilles Corman gilles.corman@enr.fr - 01 48 78 05 60/ 06 73 88 71 18

6/6

Le SFCB, Syndicat Français des Chaudiéristes Biomasse, créé en 2017, il regroupe 21 fabricants et importateurs français de chaudières à bois, de petites et moyennes puissances, qui souhaitent promouvoir le chauffage central au bois dans le domestique, collectif et tertiaire. Sûr du rôle crucial à jouer par le bois énergie dans la transition énergétique, le SFCB a été créé pour accompagner et conseiller les politiques publiques en faveur du chauffage central au bois en France et promouvoir cette solution.

Impliqué dans le suivi du marché, afin de connaître son évolution quantitative et de garantir la qualité des installations réalisées, nous voulons également mettre en avant des propositions visant à favoriser la transition énergétique rapide. <https://www.sfcb.fr/>

Contact presse : Morgane Lieutet (Le Crieur Public) – morgane.lieutet@lecrieurpublic.fr - 06 71 10 86

52